Ceci est une communication publicitaire.

Veuillez vous référer à la note d'information de la SCPI et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement



CRISTAL LIFE

Première acquisition hors zone euro avec Clearblue



CRISTAL Life poursuit sa stratégie de diversification avec une première acquisition hors zone euro. Situé à Bedford, au Royaume-Uni, ce nouvel actif occupé par Clearblue®, leader des

tests de grossesse, d'ovulation et de fertilité, illustre la volonté de la SCPI de cibler des actifs liés à des usages essentiels.







Le site, composé à **75** % de bureaux et **25** % de laboratoires, a été construit en 1996 et rénové en **2023** pour **2,3** M£, offrant aujourd'hui des espaces modernisés avec une performance énergétique nettement améliorée.

La ville de **Bedford**, qui compte plus de **180 000 habitants**, bénéficie d'une **économie diversifiée** (industrie, services, logistique) et d'une **localisation stratégique**, à proximité de l'aéroport de Luton et bien desservie par les transports. **L'ouverture**, en **2031**, du premier parc Universal européen devrait accroître son attractivité, avec **28 000 emplois créés** et **8,5 millions de visiteurs attendus dès la première année**⁽²⁾.



Arnaud Billon
Head of Investments



Réalisée dans le cadre d'un bail triple net de longue durée, cette opération signée avec Clearblue illustre notre ambition de bâtir un portefeuille d'actifs solide avec des acteurs de référence dans leur domaine.

(1) Équivalent à 10,79 M€ AEM sur la base du taux de change en vigueur au moment de la transaction, le 17/09/2025. (2) « Universal prévoit d'ouvrir son premier parc d'attractions européen au Royaume-Uni en 2031 » site du journal Le Monde, publié le 09/04/2025.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Une question?

Être rappelé par votre responsable régional

L'Équipe Inter Gestion REIM









Siège Social Inter Gestion REIM - 38, avenue de l'Opéra 75002 PARIS - Tél : 01 43 12 52 52 Société Anonyme au capital de 240 000,00 euros - N° SIRET 345 004 436 00068 Société de gestion agréée en France sous le n° GP 12000008 et réglementée par l'AMF

AVERTISSEMENTS

Avant de prendre sa décision, l'investisseur doit se souvenir que le placement en parts de SCPI:

- Ne saurait être entrepris que dans une perspective de plusieurs années - dix ans au minimum - délai nécessaire pour que la valorisation des parts ait compensé au moins partiellement les charges initiales inhérentes à l'acquisition d'immeubles et également les frais liés à la souscription des
- Demeure un **placement** à caractère immobilier. conséquence, la régularité de ses résultats (revenus et évolution du prix de la part) est directement dépendante de la conjoncture économique.
- La Société de gestion ne garantit aucun objectif de rentabilité. Les revenus potentiels peuvent varier à la hausse comme à la baisse ainsi que la valeur de la part.
- Est soumis à la transparence fiscale qui impose le résultat de la société entre les mains des associés au prorata de leur participation dans la société. Ainsi, le revenu imposable peut-il, dans certains cas, être supérieur aux revenus effectivement

distribués par la SCPI. La Société de gestion transmet aux associés les éléments nécessaires à la déclaration annuelle des revenus.

- Est un placement dont les **performances futures sont soumises à l'impôt**, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.
- Présente un risque de perte en capital et de liquidité.

La note d'information de la SCPI, le document d'informations clés, les statuts, les bulletins de souscription, le dernier bulletin trimestriel d'information ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles en langue française auprès d'Inter Gestion REIM ou sur le site www.inter-gestion.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien